

Pour une approche sereine de la culture sportive

Maurice Portes plaide pour une analyse complexe et critique de la culture sportive et de son rapport à l'EPS. Ce regard porté en 1997 reste pertinent aujourd'hui.

Si des points de vue divergents s'expriment sur le(s) type(s) de champ social, générateur(s) d'éléments de culture, auquel (auxquels) la discipline scolaire « Éducation Physique » doit se référer pour se construire, on n'entend plus grand monde contester la nécessité de cette référence.

La décision très officielle d'attribuer au champ des pratiques sportives le statut de référence majeure mais pas unique, a déclenché et continue à entretenir, des débats virulents. Cette virulence est normale dès lors qu'il s'agit d'éducation. Ce n'est pas d'elle qu'il faut s'inquiéter ou se plaindre, mais plutôt des simplifications abusives, des approximations, des amalgames grossiers qui dévoient et pervertissent ce débat.

La « question volontairement provocatrice » posée par le Centre EPS et Société en porte les stigmates : « *Pour un enseignant d'EPS, est-il encore possible aujourd'hui de prendre le sport comme référence culturelle ?* » « Le sport... ? » Unique et multiple selon C. Pineau il apparaît, à la simple analyse, surtout multiple. Des fureurs météorologiques et médiatiques du Vendée Globe aux calmes relatifs et à la confidentialité des « 24 heures de Thau », des stupéfiants octathlons anaérobies lactiques de M.J. Pérec et de M. Johnson à Atlanta aux très aérobies Foulées balarucoise, des charges de travail en progression exponentielle du rugby d'élite, aux entraînements des équipes de séries régionales où la « charge » concerne surtout le repas qui suit le match, on n'en finirait pas d'illustrer la formidable hétérogénéité que prétend abusivement fédérer et homogénéiser ce singulier attrape tout : Le Sport !

« ...référence culturelle ? » Toutes les pratiques sportives, quelles que soient leur forme, leur esprit, leur logique, leur niveau, sont source de productions. Peut-on faire l'économie d'un examen sérieux de celles-ci pour y discerner ce qui peut être reconnu comme éléments de culture avant de décider si cela mérite d'alimenter un processus éducatif ?

Ne pas le faire, c'est la possibilité ouverte aux pourfendeurs du sport de dénoncer à juste titre, qui l'entraînement intensif précoce, qui « la dope », qui l'affairisme et la tricherie, qui

les logiques mortifères de certaines pratiques extrêmes, qui les hordes de supporters fascisants et sanguinaires... avant de se demander benoîtement s'il s'agit de « produits culturels » méritant que l'on y fasse référence en Éducation Physique.

Si la culture renvoie à un ensemble complexe de comportements, de techniques, de normes, de valeurs, de rites, de modes de sociabilité, d'institutions, d'outils, qui caractérisent une société humaine à un moment donné de son histoire et de son développement, alors il faut parler DES cultures sportives générées par les multiples pratiques corporelles codifiées, compétitives et institutionnalisées... et donc expliciter quels sports et quelles cultures sont évoqués et interpellés.

Revenons aux « pourfendeurs du sport ». Ils se livrent au procès d'une des formes de pratiques sportives. Celles dites de haute performance, c'est-à-dire celles qui se sont structurées autour des logiques de maximalisation des contraintes, des exigences, des défis, des risques... et qui depuis plus de soixante ans sont sous-tendues par des logiques de profits financiers et/ou d'hégémonies politico-économiques, logiques dont la prégnance s'accroît tous les jours.

Resserrons la question de départ sur ces pratiques-là, et tentons de la reformuler :

Y a-t-il matière à références culturelles pour l'EPS dans les pratiques sportives de haute performance ?

Un premier constat s'impose : ces pratiques ont connu depuis le début des années 60 des évolutions radicales, susceptibles de faire douter d'une quelconque communauté entre ce que vivaient avant, pendant et après un match de Tournoi des Cinq Nations les Crauste, Moncla et autres Vannier et ce qu'ont vécu avant, pendant et après la finale de la Coupe d'Europe de Rugby 97, les Lamaison, Penaud, ou Viar, et totalement différentes d'une spécialité à l'autre – situant sur des planètes bien éloignées les unes des autres, le système de la haute performance en athlétisme et celui du tir à la carabine. Encore une fois évitons les globalisations abusives.

Une mise en garde ensuite : le matraquage médiatique renforçant la prégnance des modèles sociaux du « winner tout terrain » finit par imprégner d'autres types de pratiques, entraînant de consternantes tentatives d'identification – vestimentaires, comportementales, langagières... – mais aussi, et plus dramatiquement, l'adoption de modalités dangereuses de préparation alors que les acteurs ont ici tout à y perdre, sans rien espérer des gains que thésaurisent les seuls « high performer ».

On n'en finirait pas d'illustrer la formidable hétérogénéité que prétend abusivement fédérer et homogénéiser ce singulier attrape tout : Le Sport !



PHILIPPE ESTERELLAS

Complexes, ambiguës, hétérogènes, ces pratiques sportives de haute performance, le sont. Méritent-elles rejet global et sans appel ?

Ce constat et cette mise en garde pour mieux situer, caractériser et limiter ce qui relève de ces pratiques sportives de haute performance modernes concernées par la question reformulée ci-dessus.

Leur procès est légitimement instruit, et les arguments pour les condamner nombreux et convaincants. Mais ne pourraient-elles bénéficier du même discernement qui conduit, par exemple, à ne pas exclure de la culture la danse classique, alors que les filières de formation des danseurs et danseuses ressemblent à s'y méprendre aux filières de formation des gymnastes... le suivi médical en moins ? Si ce discernement est consenti, l'analyse des productions de ces pratiques fait rapidement apparaître qu'elles ne génèrent pas que des perversions, et que certaines d'entre elles méritent qu'un professeur d'EPS s'interroge sur leur statut culturel. Quatre exemples d'irrigation des pratiques corporelles des citoyens « lambda », par des productions des acteurs de la haute performance tenteront d'illustrer cette acculturation permanente qui doit peu à l'influence des disciplines scolaires. Qui peut affirmer :

1) que l'évolution des techniques de pilotage mises en œuvre, (et des matériaux utilisés), par les intermittents du ski de piste, ne doit rien aux contraintes et exigences du « grand cirque blanc » que constitue le ski alpin professionnel ?

2) que les procédures d'entretien corporel et/ou d'amélioration de la condition physique des quadragénaires sédentaires ou des « jeunes vieux » de la « génération inoxydable »,

ne doivent rien aux tâtonnements des bricoleurs géniaux et responsables que sont souvent les entraîneurs de haute performance ?

3) que l'évolution de l'image et du statut de la femme, au moins dans les sociétés occidentales, ne doit rien aux manifestations renouvelées des formidables possibilités d'un sexe fort commodément qualifié de faible ?

4) que l'accès massif aux joies, aux émotions gratifiantes des sports à fortes composantes acrobatiques – cela dans des conditions satisfaisantes de sécurité – ne doit rien aux démonstrations des fantastiques possibilités de la motricité humaine par les gymnastes, les grimpeurs, les champions de sport de glisse, etc.

Complexes, ambiguës, hétérogènes, ces pratiques sportives de haute performance, le sont. Méritent-elles rejet global et sans appel ?

L'Éducation Physique « discipline d'expérience, c'est-à-dire discipline organisée pour que l'élève participe à une aventure, à une expérience de vie, et où les acquisitions résultent d'activités qui doivent avoir leur sens en elles-mêmes » (J.L. Martinand) peut-elle s'interdire, à l'issue d'un procès bâclé, d'enrichir les « expériences de vie » qu'elle propose aux scolaires de ce qui peut participer à la construction chez eux, des femmes et des hommes qu'ils peuvent devenir ? ♦

Maurice Portes, ancien formateur à l'UFR STAPS de Montpellier.
Voir aussi CP1, EPS : Quelles références culturelles ?